

LA CRUE DE LA SAONE DE FIN JANVIER 2018

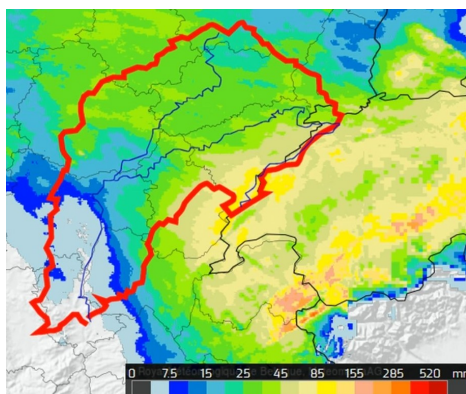
E.P.T.B. Saône et Doubs - 220 rue du KM400 - 71000 MACON Tél. 03 85 21 98 12 Fax 03 85 22 73 45 info@eptb-saone-doubs.fr

CRUE DÉCENNALE D'INFLUENCE DOUBS, SANS APPORTS AVAL

Une succession d'épisodes pluvieux, ajoutés à la fonte de la neige du Haut Jura et des Vosges a entraîné une crue sur les têtes de bassin, avec des périodes de retour* de 10 à 20 ans. Sans apports des affluents aval, la propagation de la crue s'est amortie.

Contexte climatique

Après un automne relativement sec, plusieurs dépressions se succèdent sur la France début janvier et touchent particulièrement les massifs montagneux du bassin de la Saône. Suite à un premier épisode du 3 au 5 janvier ayant particulièrement touché les Vosges (Savoireuse, Ognon, Lanterne, Saône) un second épisode touche les reliefs du Jura du 20 au 22 janvier, avec 70 à 100 mm sur le Haut Doubs et jusqu'à 100 à 130 mm entre Champagnole et les Rousses.



Hauteurs de pluie sur 24h

Il en a résulté une série de crues qui a concerné les rivières de la tête de bassin du Doubs, avec passage en vigilance « rouge » de la Loue. Le haut bassin de la Saône a aussi réagi, ainsi que les affluents de Côte d'Or (notamment la Tille, la Vingeanne et l'Ouche).

Sur la basse vallée du Doubs et sur la Saône en Côte d'Or, où les pentes sont faibles en amont de la confluence, les secteurs touchés sont très vastes (environ 15 000 ha inondés pendant 11 jours en Côte d'Or, notamment entre Saint-Jean-de-Losnes et Seurre).

Le scénario et les niveaux maximums ont été très proches de ceux de février 1999 : une forte crue du Doubs, et peu d'apport des affluents vers l'aval. La crue a été particulièrement forte à la confluence Saône/Doubs, avec une période de retour environ décennale.

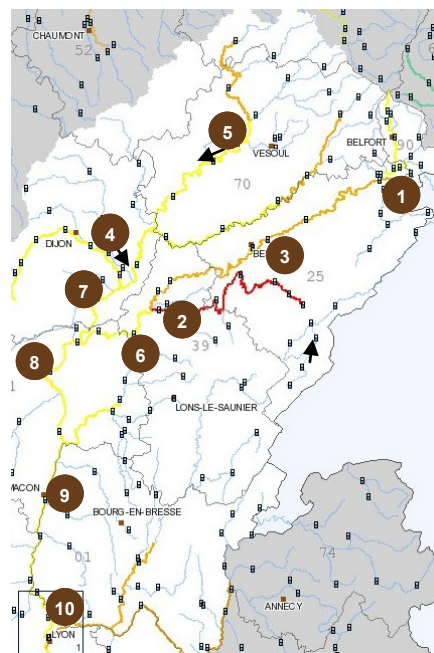
Rivière	station	Hmax (m)	Chronologie	Pic de crue	Débit (m³/s)	Période retour* (années)
Doubs	Voujaucourt	5,33	1	23/01/2018 11:00	825	10-20
Loue	Parcey	4,12	2	23/01/2018 20:00	665	10-20
Doubs	Besançon	6,71	3	24/01/2018 03:00	950	5-10
Tille	champdotre	2,39	4	24/01/2018 03:30	105	10
Saone	Ray	4,52	5	24/01/2018 13:00	555	5
Doubs	Neublans	4,98	6	24/01/2018 14:00	1435	5-10
Saône	Lechatelet	4,53	7	27/01/2018 10:00	1210	10
Saône	Chalon	6,78	8	28/01/2018 04:30	2200	10
Saône	Mâcon	5,78	9	30/01/2018 13:00	2100	5-10
Saône	Couzon	7,39	8 jours	10 31/01/2018 12:00	2130	5-10

Crues des principaux cours d'eau aux stations de mesures de référence de la DREAL Bourgogne Franche Comté

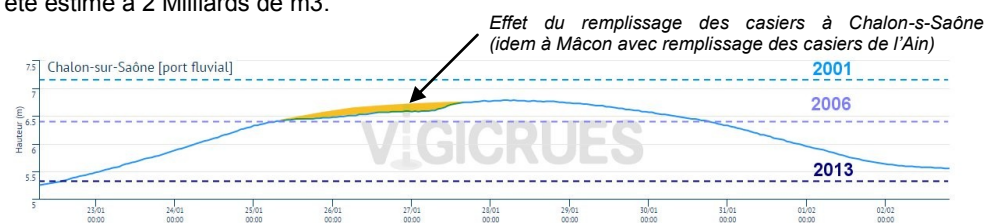
Comme les affluents aval de la Saône (Seille, Azergues...) n'étaient pas en crue simultanément, l'onde s'est amortie et la période de retour n'était que de 5 à 10 ans à Lyon.

En Saône-et-Loire et vers l'aval, une trentaine de digues protègent les terrains agricoles depuis le XIXème siècle et sont gérées par des Associations Syndicales ou des communes. La plupart, très basses, ont été submergées dès le début de la crue ou étaient ouvertes en période hivernale conformément à leurs règlements de gestion. Cependant, certaines digues plus hautes ont atteint leurs limites ou surversé lorsqu'elles n'étaient pas ouvertes. Cela a parfois conduit à des situations d'évacuation rapide ou d'encerclement des villages situés à proximité (Charnay-les-Chalon, Saunières, Sassenay, Asnières, Vésines...).

Le remplissage de ces casiers, qui a parfois déclenché un ralentissement de la montée de la crue pendant une vingtaine d'heure, représente un volume de quelques dizaines de millions de m3 et n'a pas modifié de manière sensible la propagation de la crue, dont le volume total a été estimé à 2 Milliards de m3.



Cours d'eau en vigilance le 27/01 (Vigicrues)



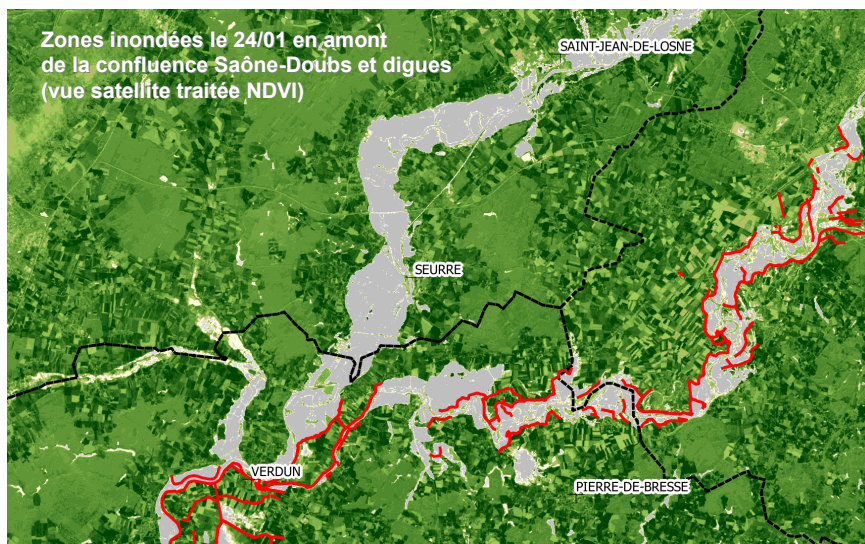
Effet du remplissage des casiers à Chalon-s-Saône (idem à Mâcon avec remplissage des casiers de l'Ain)

* Période de retour : une crue de période de retour 5 ans présente chaque année 1 chance sur 5 de se produire (une crue biennale une chance sur 2 etc.)

LES PRINCIPAUX EFFETS

Selon les études conduites récemment, les dégâts liés à une crue de ce type sur la basse vallée de la Saône sont estimés entre 60 et 130 Millions d'euros. Il s'agit principalement de dégâts sur les cultures (50 000 ha inondés sur les départements 21, 71, 69 et 01) et les habitations (environ 500 touchées), mais aussi des frais de remise en état des infrastructures (routes) ou liés au nettoyage.

A Chalon-sur-Saône, le mur anti-crue acheté par la Ville depuis 2008 a été monté sur les quais et a permis pour la première fois d'empêcher l'inondation du centre-ville, en complément d'aménagements temporaires et de pompages importants. La circulation a été particulièrement perturbée par l'inondation des accès sud de l'agglomération (Droux, Californie), ainsi que la coupure de la route de Dole. A Mâcon, l'eau est arrivée pour la première fois depuis sa réfection en 2008 sur l'esplanade Lamartine, menaçant le parking souterrain qui a été fermé et protégé par des batardeaux et des pompages.



L'EPTB a participé au suivi de l'événement en partenariat avec les services de l'Etat et récupéré de nombreuses informations sur la gestion des ouvrages, les laisses de crues et des prises de vues.

En charge de l'animation de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation et du Programme d'Actions de Prévention de la Saône, ainsi que de l'Observatoire de l'Hydrologie, il propose aux collectivités de les accompagner dans la sécurisation des ouvrages de protection ainsi que dans la réduction de la vulnérabilité, la gestion de la crise et l'information préventive des populations.